

Domaine

Sciences, Technologie, Santé

Modalités de formation

Formation initiale

Formation continue

Effectifs

Capacité d'accueil : 25 étudiants

Lieu(x) de formation

UFR de Médecine

Contact

Laurence Guillabert

0322825463

secretariat.guillabert@u-picardie.fr

Candidature

[https://www.u-](https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/)

[picardie.fr/formation/candidater-s-](https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/)

[inscrire/](https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/)

Formation continue

Contact :

03 22 80 81 39

sfcu@u-picardie.fr

Demander une étude personnalisée de

financement : [https://www.u-](https://www.u-picardie.fr/sfcu/node/financement)

[picardie.fr/sfcu/node/financement](https://www.u-picardie.fr/sfcu/node/financement)

En savoir plus sur la Formation

continue : <https://www.u-picardie.fr/sfcu/>

CAPACITÉ

CERTIFICAT DE LA CAPACITÉ D'ORTHOPTIE

Les plus de cette formation

Le métier d'orthoptiste est une formation paramédicale effectuée en 3 ans.

L'orthoptie consiste à dépister, analyser et traiter les troubles visuels d'ordre moteurs, sensoriels et fonctionnels.

Selon le contexte, les besoins et les caractéristiques du patient, l'orthoptiste évalue les capacités visuelles, effectue des examens d'explorations comme l'évaluation du champ visuel, des photos de fond d'œil, mesure de la tension oculaire, réfraction... réalise et propose des projets thérapeutiques personnalisés.

Organisation des 3 années

1ère année :

- Pré rentrée début septembre

- Enseignement théorique au sein de l'UFR de Médecine à Amiens de mi-septembre à fin Novembre puis 4 modules de cours d'une semaine au 2ème semestre

- Début Décembre démarrage du stage hospitalier

- Partiels début/mi-janvier

2ème année :

- Stage hospitalier

- 1 semaine de stage en libéral

- 4 semaines de stage en pré consultation au sein d'une structure privée

- 4 modules de cours d'une semaine par semestre

3ème année :

- Stage hospitalier

- 4 semaines minimum de stages extérieures

- 4 modules de cours d'une semaine par semestre

- Rédaction et soutenance d'un mémoire de fin d'études

Stages

Stage de référence

Chaque étudiant doit effectuer un stage chaque semestre dans un centre hospitalier. Les stages sont attribués en début de première année : les étudiants choisissent leur lieu de stage à tour de rôle dans l'ordre du classement suite à l'examen d'admission.

Répartition horaire des stages : 5 demi-journées par semaine.

Les lieux de stage de référence sont les suivants :

- CHU Amiens Picardie
- CHU de Rouen
- CHU de Reims
- CHU de Caen
- CH de St Quentin
- CH de Beauvais
- CH de Rethel

Les stages de référence sont attribués pour les 3 années de formation à l'exception :

• Du CH de St Quentin, du CH de Beauvais et du CH de Rethel qui n'accueille les stagiaires que pour les semestres 1 à 4. Les stages des semestres 5 et 6 sont effectués dans un CHU.

Compétences

Comme tout professionnel de santé, l'orthoptiste doit être rigoureux, précis, méthodologique et avoir les connaissances scientifiques nécessaires à l'établissement d'un diagnostic juste.

Il doit faire preuve de patience, posséder de véritables qualités relationnelles et savoir être à l'écoute afin de créer une relation de confiance stable avec les patients.

Conditions d'accès

Baccalauréat ou équivalent

Après la formation

Poursuite d'études

Formations professionnelles, non diplômantes, dispensées en générale par des organismes privés (AFO, UNRIO, etc...)

Formations complémentaires universitaires, diplômantes DU :

Exploration de la fonction visuelle – Réadaptation du handicap visuel et « Basse Vision »
Strabologie

Neuro-ophtalmologie – Posturologie clinique – Initiation aux techniques de l'ophtalmologie

Formation des assistants de Recherche clinique – Sciences de la vision –

Perception, Action et Troubles des apprentissages scolaires, Vision et handicap chez l'enfant

Débouchés professionnels

Cette formation ouvre directement à une profession qui peut s'exercer au sein de différentes structures (hôpital, maison de retraite, centre de rééducation et de soins).

En libéral, l'orthoptiste peut prendre en charge seul ses patients ou aider en ophtalmologie.

Secteurs d'activités (visés par la formation)

Bilan, dépistage, rééducation et réadaptation de la fonction visuelle

Pré-consultation en collaboration avec l'ophtalmologiste

Organisation

La formation est régie par l'arrêté du 20 octobre 2014 relatif aux études en vue du certificat de capacité d'orthoptiste.

Les études sont organisées en 6 semestres validés par l'obtention de 180 crédits européens. Elles comportent un enseignement théorique et des stages hospitaliers.

L'enseignement théorique a lieu à la faculté de médecine d'Amiens. Les stages hospitaliers se déroulent dans les Centres hospitaliers d'Amiens, Reims, Caen, Beauvais et St-Quentin aux rythmes de 5 demi-journées hebdomadaires.

Volume horaire : 4818 au total, dont 933 heures CM, 1035 heures TD et 1400 heures STAGE, et 1450 heures TPE

Période de formation

<https://www.u-picardie.fr/ufr/medecine/orthoptie/departement-d-orthoptie-de-l-ufr-de-medecine-411844.kjsp>

Contrôle des connaissances

Contrôles continus et/ou examens semestriels.

Responsable(s) pédagogique(s)

Responsable pédagogique

Ombeline Tanghe

ombeline.tanghe@u-picardie.fr

Références & certifications

Identifiant RNCP : 34219

Codes ROME :

- J1407 : Orthoptique
- J11 : Praticiens médicaux
- J15 : Soins paramédicaux

Codes FORMACODE :

- 43454 : Santé
- 44074 : Prévention éducation santé
- 43435 : Encadrement santé
- 43480 : Orthophonie

Codes NSF :

- 331 : Santé (NSF)

Programme

SEMESTRE 1 ORTHOPTIE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
STAGE S1					1
UE1 : BIOLOGIE MOLÉCULAIRE ET CELLULAIRE, GÉNÉTIQUE, HISTOLO	50	40	10		3
UE2 : OPTIQUE GÉOMÉTRIQUE, OPTIQUE PHYSIOLOGIQUE	50	30	20		3
UE18 : PSYCHOLOGIE, PSYCHOPATHOLOGIE, NEUROPHYSIOLOGIE	30	30			2
UE19 : PHARMACOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE	15	15			1
UE12: DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE : HISTOIRE DE LA PROFESSION	30	20	10		1
UE13 : HYGIÈNE ET GESTION DES RISQUES	15	10	5		1
UE16 : PATHOLOGIES OPHTALMOLOGIQUES ET GÉNÉRALES	40	30	10		2
UE4 : PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME VISUEL, PHYSIO NEUROSENSORIELLE	50	40	10		3
UE5 : VISION MONOCULAIRE, ACUITÉS VISUELLES ET ANOMALIES	50	25	25		3
UE6 : ANGLAIS	10		10		1
UE7: ANATOMIE ET HISTOLOGIE DE L'APPAREIL OCULOMOTEUR ET DE	40	30	10		2
UE8 : PHYSIOLOGIE APPAREIL OCULOMOTEUR ET VISION BINOCULAIRE	50	40	10		3
UE9: PHYSIOPATHOLOGIE DE L'OCULOMOTRICITÉ ET DE LA VISION BI	60	40	20		4
SEMESTRE 2 ORTHOPTIE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
STAGE S2					3
UE3 : RÉFRACTION	70	30	40		4
UE11 : BILAN ORTHOPTIQUE	90	30	60		5
UE10 : EXPLORATIONS FONCTIONNELLES	50	20	30		3
UE14 : PATHOLOGIES SENSORIMOTRICES	40	30	10		2
UE15 : PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES SENSORIMOTRICES	90	30	60		6
UE17 : EXPLORATIONS FONCTIONNELLES-PATHOLOGIES OPHTALMO.	70	30	40		4
UE20 : CONTACTOLOGIE	35	15	20		2
UE6 : ANGLAIS S2	10		10		1
ORTHOPTIE SEMESTRE 3	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
STAGE S3					8
UE24: AMBLYOPIE FONCTIONNELLE, PRIVATION VISUELLE	45	30	15		3
UE25 : PRISE EN CHARGE DE L'AMBLYOPIE FONCTIONNELLE	90	20	70		6
UE26: BASSE VISION	90	60	30		6
UE28: MÉTHODOLOGIE, DOCUMENTATION ET BIBLIOGRA SCIENTIFIQUE	10	2	8		1
UE32: COMMUNICATION, ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE	30	10	20		2
UE37: DIAGNOSTIC ORTHOPTIQUE ET PROJETS DE SOINS	38	8	30		3
UE6 ANGLAIS S3	12		12		1

ORTHOPTIE SEMESTRE 4	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
STAGE S4					8
UE21: STAT, ÉPIDÉMIOLOGIE, SANTÉ PUBLIQUE, INFORMATIQUE	60	30	30		4
UE22: PATHOLOGIES NEURO-OPHTALMOLOGIQUES	40	30	10		3
UE23: PRISE EN CHARGE ORTHO DES PATHOLOGIES NEURO-OPHTAL	90	30	60		7
UE27: BILAN ET PRISE EN CHARGE ORTHOP DE LA BASSE VISION	90	30	60		7
UE6 ANGLAIS S4	10		10		1

ORTHOPTIE 5ÈME SEMESTRE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
STAGE S5					10
UE41 GESTE ET SOINS D'URGENCE					1
UE29: VISION DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE	60	30	30		5
UE30: TROUBLES NEUROVISUELS, VISION ÉQUILIBRE	80	20	60		6
UE31: DÉPISTAGE VISUEL ET ERGONOMIE VISUELLE	40	20	20		3
UE33 : IMAGERIE ET TECHNOLOGIE DE LA COMMUNICATION	30	10	20		2
UE6 ANGLAIS S5	10		10		1
UE ENSEIGNEMENT LIBRE					2

ORTHOPTIE 6ÈME SEMESTRE	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
STAGE S6					10
UE34: EXERCICE DE LA PROFESSION D'ORTHOPTISTE					1
UE35: DÉPISTAGE, PRÉVENTION, SUIVI DES PATHOLOGIES OPHTALMOL	60	20	40		4
UE36: BILANS ORTHOPTIQUES, TECHNIQUES CHIRURGICALES	40	10	30		2
UE38: TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES	132	2	10	120	8
UE39: COOPÉRATION, COORDINATION AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS	20	10	10		1
UE40 ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET FUTURS PRO ORTHOPT	17	5	12		1
UE6 ANGLAIS S6	10		10		1
UE ENSEIGNEMENT LIBRE					2